

ARCHIVES 2020

DECEMBRE 2020

Extrait de "Banques des territoires" suite à un Webinaire sur la préparation aux cyberattaques le 17/12/2020 :

... "Les pirates profitent généralement du faible niveau de sensibilisation et de sécurisation des collectivités pour commettre leurs forfaits. En France, en 2019, 1.200 collectivités sont venues chercher de l'assistance auprès de cybermalveillance.gouv.fr, dispositif d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, lancé il y a trois ans." ...

Lire l'article complet [ici](#)

NOVEMBRE 2020

* L'AMF publie un guide à l'attention des collectivités ; Avec la participation de l'Anssi, ce guide incite à « s'organiser pour répondre aux nouveaux enjeux » en partant de 30 recommandations.

[Télécharger le guide](#) : "CYBERSÉCURITÉ : TOUTES LES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS SONT CONCERNÉES"

* De nouvelles Questions/Réponses publiées par la CNIL relatives au télétravail et son application dans le cadre des règles communes du droit du travail et du RGPD.

<https://www.cnil.fr/fr/les-questions-reponses-de-la-cnil-sur-le-teletravail>

SEPTEMBRE 2020

Rappel : la désignation d'un Délégué à la protection des données personnelles est obligatoire dans les collectivités depuis le 25 mai 2018.

Amené à collecter de nombreuses données dans le cadre de vos activités, la mise en œuvre du RGPD au sein de votre collectivité permet de la transparence dans la gestion de vos traitements et le respect des droits des personnes.

Le centre de gestion peut vous accompagner dans cette démarche.

Plus d'informations [ici](#) ou aux coordonnées suivantes rgpd@cdg61 – 0233804811

[Interview d'une commune \(maire et DGS\) ayant conventionné avec le CDG 61](#)

AOÛT 2020

* Tout savoir sur le sort de vos données personnelles et les systèmes de collecte liés au Covid-19 :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14226?xtor=EPR-100>

JUIN 2020

* La CNIL rappelle les règles à respecter avant le **second tour des élections municipales**.

Suite à de nombreux signalements et plaintes reçus pendant et après le premier tour, elle dresse un premier bilan et publie des fiches pratiques afin d'accompagner les candidats et partis.

Le manque de transparence, l'utilisation de fichiers pas toujours encadrée, l'exercice des droits des personnes pas toujours garanti ni facilité sont autant de sujets qu'elle reprend pour la mise en conformité de ce traitement.

Elle renseigne également sur ses actions et contrôles.

Consultez le lien ci-dessous :

<https://www.cnil.fr/fr/elections-municipales-la-cnil-rappelle-les-regles-respecter-avant-le-second-tour>

* **Application STOPCOVID**

La CNIL annonce sa [campagne de contrôles](#).

Ceux-ci débuteront dès le mois de juin et se poursuivront tout au long de la période d'utilisation des fichiers, jusqu'à la fin de leur mise en œuvre et la suppression des données qu'ils contiennent.

MAI 2020

Gagnez du temps et protégez vos concitoyens en simplifiant la distribution de masques dans votre commune, sur la plateforme : <https://api.gouv.fr/lp/distribution-masques>

MARS / AVRIL 2020

* La CNIL considère possible l'utilisation du fichier taxe d'habitation pour la distribution de masques à la population : <https://www.cnil.fr/fr/la-cnil-considere-possible-utilisation-fichier-taxe-dhabitation-pour-distribution-des-masques>

* La CNIL publie son avis sur l'organisation de la distribution de masques COVID à la population : www.cnil.fr/fr/covid-19-les-traitements-de-donnees-associes-aux-operations-de-distribution-de-masques

* Protéger les données personnelles pendant la période de pandémie : voir la [fiche de recommandations en cas de télétravail](#)

FÉVRIER 2020

* **Attaques informatiques**

L'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) fait état, dans une récente note de synthèse, de la menace qui touche, entre autre, les collectivités vis-à-vis des **rançongiciels** à savoir attaques informatiques. Celles-ci se traduisent par un blocage d'accès aux fichiers pour lesquels il faut verser au pirate de l'argent afin de pouvoir réaccéder à ses contenus.

L'ANSSI dénombre 69 incidents majeurs en 2019 dont la plupart concernent les collectivités et le secteur de la santé. Elle recommande de ne pas céder au chantage mais de se protéger contre ces nouveaux risques. Lire la note [ici](#)

* **Alerte phishing** - CNRACL, Réception de courriels frauduleux

Actifs de la fonction publique, fonctionnaires territoriaux et hospitaliers : des courriels frauduleux usurpant l'identité de la Caisse des Dépôts sont actuellement envoyés par messagerie. → Protégez-vous, veillez à vérifier que ces communications proviennent de votre Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales (CNRACL). Des courriels frauduleux usurpant l'identité de la Caisse des dépôts sont actuellement envoyés par messagerie à différents destinataires.

Consultez le communiqué complet de la CNRACL

: <https://www.cnracl.retraites.fr/actif/actualites/alerte-phishing-reception-de-courriels-frauduleux>

JANVIER 2020

Mardi 28 janvier 2020, Journée européenne de la protection des données

Comme chaque année depuis 2007, le 28 janvier est proclamé Journée européenne de la protection des données à caractère personnel.

Cette journée a pour but de sensibiliser les citoyens sur l'importance de la protection de leurs données personnelles, de leur vie privée et du respect de leurs libertés et droits fondamentaux. Chaque jour, dans nos diverses démarches administratives, professionnelles ou individuelles, de nombreuses informations personnelles sont enregistrées dans des fichiers, communiquées à des tiers, rapprochées avec d'autres données ou ont des utilisations diverses méritant vigilance afin de ne pas entacher notre vie privée.

C'est pourquoi il est nécessaire que les collectivités soumises à l'application du RGPD se mettent en conformité vis-à-vis de leurs administrés.

Pour marquer cet évènement, retrouver notre quizz [ici](#)